

Caisse d'Allocations familiales

Direction

Objet : Ordre du jour – Réunion du Comité social et économique
Références : JJP/NR/SB/ED/VD

Le 15 juin 2026



Nous écrire
Rue de Beaufort
62015 ARRAS cedex
Fax : 03 21 24 53 84

Nous rencontrer
ARRAS
Rue des Promenades

CALAIS
6D Quai de la Gendarmerie

Nous contacter
Tél. : 3230 (prix d'un appel local)

Vos services en ligne sur



www.pas-de-calais.caf.fr

 [@cafpasdecals](https://www.facebook.com/cafpasdecals)

 Caf du Pas-de-Calais

Madame, Monsieur,

Je vous serais obligé de bien vouloir assister :

- à la réunion du Comité social et économique
- qui se tiendra au siège de l'organisme situé rue de Beaufort à Arras (Salle des 2 Caps – 3^{ème} étage du bâtiment Beaufort), et par visio-conférence au moyen du logiciel TEAMS,
- le mardi 23 juin 2026 à 9h30.

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour de cette réunion.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Directeur
Président du Comité social et économique

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a long horizontal stroke extending to the right.

Jean-Jacques PION

ORDRE DU JOUR

REUNION DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE

MARDI 23 JUIN 2026

- **Approbation du procès-verbal de réunion CSE du 21 mai 2026**
- **Vie du Comité Social et Economique**
 - RI activités sportives et loisirs (vote)
 - Avenir du RI Natation (vote)
 - Organisation d'une tombola suite à la mise en place de la billetterie Aquapark et Follow Park
 - Lancement de la campagne rentrée scolaire 2026
- **Consultation du comité social et économique**
 - Réorganisation du multi-accueil rattaché à la structure mixte d'Etaples
- **Informations du comité social et économique, dont certaines relèvent de la sécurité, santé et des conditions de travail**
 - Situation des services
 - Calendrier des heures supplémentaires du samedi pour le 3^{ème} trimestre 2026
 - Mouvements de personnel
 - Point sur les AT
 - Retour sur la campagne intéressement 2026
 - Cantine digitale
- **Questions soulevées par le CSE, dont certaines relèvent de la santé, la sécurité et des conditions de travail**
 - **Points RH**
 - GVT : Année blanche / Sur quel mois sera payé le rattrapage des points et/ou niveau / Quota d'attributions des points de compétences et des parcours / Confirmation possibilité de cumul avec GMEC / Quels critères servent à l'attribution des points de compétence et des niveaux / Quelles sont les actions que la Direction entend mettre en œuvre pour garantir davantage de transparence et d'équité dans la répartition ?
 - Point sur les départs toutes causes confondues depuis le 1er janvier 2025
 - Croisement avec les postes créés en remplacement, combien de postes remplacés suite aux départs ?
 - Les agents n'ayant pas validé le FORMS et donc placé à tort des heures sur leur compteur pour la journée de solidarité, sont toujours en attente de régularisation, quelle sera la décision prise : Heures basculées sur le compteur débit crédit ? Heures finalement validées au titre de la journée de solidarité ? (Ticket en attente depuis fin mai parfois)
 - Possibilité de reporter au 31/08/2026 la pose des heures pour la journée de solidarité
 - A quelle date les agents pourront ils consulter leurs congés dans Agape
 - Carte PLUXEE : Certaines opérations sont passées en double et d'autres sont peut-être non présentes - état des lieux

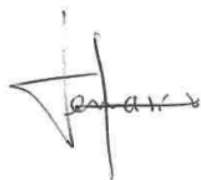
- **Patrimoine**

- Site de Boulogne : un feuillage dépasse un peu sur les escaliers de secours du premier étage. Cela peut être dangereux en cas d'évacuation.
- Problèmes recensés sur les luminaires dans certaines UT, des agents se plaignent toujours de maux de tête, des luminaires qui à l'inverse s'éteignent facilement
- Information sur les façons de charger les véhicules électriques, quelle borne utiliser, autonomie réelle de chaque véhicule, temps de charge par véhicule
- CAF@Arras : Stationnement du vélo d'un agent à l'intérieur des locaux

- **Autres services**

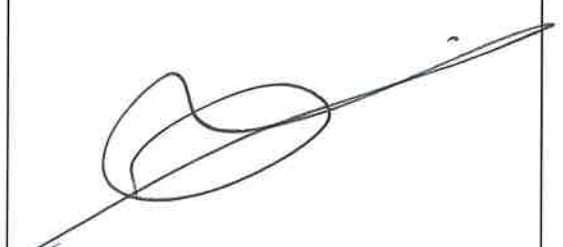
- PF : les agents se sentent de + en + sollicités pour des tâches spécifiques. Ils ont récemment récupéré la gestion des mises en garde, auparavant effectuée par les agents de maîtrise. Quel est l'objectif de ce transfert d'activité ? Les agents ne constatent pas de gain de temps pour les AM. Ces derniers devant toujours superviser et contrôler le travail réalisé. Dans ce contexte, quels sont les bénéfices attendus de cette nouvelle organisation ? Plus largement les agents ont le sentiment de se voir confier des responsabilités toujours plus importantes sans reconnaissance financière associée. Ce ressenti est renforcé par une perception d'inégalité dans l'attribution des points de compétence et des niveaux, particulièrement au sein des PF.

Le secrétaire du Comité social et économique



Samuel TOMASI

Le Directeur
Président du Comité social et économique



Jean-Jacques PION